

Conseil Municipal - Institut Universitaire de Technologie de Besançon-Vesoul - Désignation de nouveaux délégués

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de sa séance du 10 juillet 1995, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des délégués de la Ville pour siéger au sein d'établissements et d'associations où elle est représentée, et ce pour la durée du mandat.

Les statuts de l'Institut Universitaire de Technologie de Besançon-Vesoul prévoient le remplacement des représentants, ceux-ci pouvant être les membres sortants.

Actuellement, le délégué titulaire est M. Simon VOUILLOT et le suppléant M. Michel LOYAT.

Il est proposé de désigner les élus suivants :

- délégué titulaire : M. Stéphane VENTARD
- délégué suppléant : M. Michel LOYAT.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 27 janvier 1997.